

PERSONNEL ENSEIGNANT – CHARGÉ DE COURS
AUTOMNE 2020

Concours FC-2020-2021-11 2^e affichage

TECHNIQUES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE – 310

DANS LE CADRE DU PROGRAMME : PROTECTION DE LA FAUNE – JCA.1D

COURS	HEURES	NUMÉRO DU COURS
Planification d'opérations (portion 45 heures groupe 10)	60	310-FS1-AA

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans le domaine concerné. Dans certains cas, une expérience pertinente pourra être requise et suppléer à la scolarité.

Une expérience dans le domaine de la protection de la faune est considérée comme un atout.

Pour ce cours, il est exigé cinq années d'expérience pertinente à la fonction d'agent de protection de la faune.

Ce cours sera offert en coenseignement (45 heures en planification et 15 heures en législation)

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Être en mesure d'utiliser les logiciels de l'environnement Windows.

Appliquer les principes de l'approche par compétence.

Réussir l'épreuve de français.

Note : Ce cours sera donné à Alma de jour, de soir ou de fin de semaine, pendant la session automne 2020, à moins d'avis contraire.

Étant donné la situation actuelle liée au COVID, sachez que les cours pourraient être donnés en ligne.

Faites parvenir votre candidature en identifiant le ou les cours ainsi que le numéro du concours, avant 16 h, le dimanche 16 août 2020.

Par la poste

Direction des ressources humaines
Collège d'Alma
675, boulevard Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7

Par courrier électronique

rhu@collegealma.ca

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature.

Il est à noter que la réception des candidatures sera confirmée,
mais seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.

Le Collège d'Alma applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.